

ALERTE Générale !

Réunion téléphonique format CHS-CT Aude du 26 mai !

Alerte : 15 Jours (voire plus) de congés volés dans l'Aude !!

Les agents qui ne seront pas là le 02 juin (hors télétravail) devront poser des congés chaque jour où ils ne seront pas là ! Nous rappelons qu'à ce jour des CDS n'autorisent qu'un ou deux jours de travail en présentiel par semaine. **La CGT Finances Publiques audoise appelle donc tous les agents qui ne veulent pas avoir 21 jours de congés pris, rien que pour juin, à revenir en présentiel au travail dès mardi 02 juin !!!**

Compte tenu de leur choix de nous prendre des congés systématiquement pour chaque journée, ils ne peuvent pas nous empêcher de venir travailler ! **Nous poserons en même temps un droit d'alerte pour chaque site** en prévision des mesures barrières insuffisantes (une tournée de site est en cours par le chs-ct sur ce sujet).

Concernant les congés de report 2019, la direction locale confirme (contrairement à ce qui avait été dit donc il y a entourloupe) **qu'ils seront tous perdus** (donc 5 si vous en aviez gardé 5) et ne pourront même pas servir à compenser le vol des congés des agents (les 10 jours max qui sortiront de leur calculette). Un agent pourra donc perdre 15 jours de congés au total (10 + 5) ? Un Pacte (qui n'a que 20 jours de congés de base) pourra perdre 15 jours... Un agent présent 1 jour par semaine en présentiel sur ordre du CDS pourra perdre 13 jours (8 + 5 jours de report)

Attention les décomptes "contradictaires" des chefs de service (CDS) pour la "calculette" ne sont toujours pas faits. Des agents de services, de sites entiers n'ont toujours rien reçu (exemples : CDC, Limoux, SIE Narbonne, SPF Carca etc). Si les agents ne reçoivent pas un mail (tableau de service ou mail personnel) à ce sujet nous demandons à chaque agent d'entamer une procédure systématiquement.

Par exemple, nous ne savons toujours pas comment seront prises en compte les heures faites après 19h ? Le travail réalisé alors qu'ils étaient en asa 30 ? (exemples : consultations sites fiscaux, lectures de notes, messagerie, mails aux collègues, aux CDS, appels téléphoniques collègues ou CDS etc etc), ou les écrêtements (pour l'instant c'est « dans ton cul » pour les écrêtements !!)).

Voici un résumé de la réunion

Bilan actualisé Aude :

Le nombre total d'agents physiquement présents est de 256 présents (soit 48,80 %) , 87 collègues en

télétravail, taux légèrement en baisse par rapport à la semaine dernière sans doute lié à la prise de congés . 114 agents restent en Asa (soit 21 %). Le niveau d'activité globale de l'Aude est de 65% par rapport au national 67%, pour les présents Aude : 41%, national 50% / asa : 25% Aude, national 21% et télétravail : Aude 18%, national 20% .



Banderoles de soignants en lutte automne 2019

Prévention :

Masques jetables (10 000) 50% répartis sur sites, le reste gardé pour réapprovisionnement.

Masques tissu lavables 60 fois (600) en cours de répartition

Masques alternatifs (2 500) commandés, en attente de réception

Hygiaphones plexi tous les sites seront équipés lorsque l'accueil reprendra

Cloisons disponibles pour les espaces de travail (box, bureaux...)

Visières pas encore reçues, relance du fournisseur

Nettoyage : devis en cours (le 1^{er} ne répondait pas au cahier des charges) ; lunettes et blouses lavables en cours de distribution .. d'autre part l'attribution des heures supplémentaires sont en cours et se fera au cas par cas.

Cloisonnettes supplémentaires CDC cofinancées par le CHS, en commande.

Clims, opérations de nettoyage et maintenance programmées. A Bram, problème de recyclage de l'air intérieur qui reste interne, donc climats suspendues, il est recommandé d'aérer les bureaux autant que possible et d'utiliser des ventilateurs si nécessaire...attention aux températures élevées !

Ventilateurs pas interdits (à utiliser en fonction de l'inconfort) mais là aussi, il est préconisé d'aérer au maximum les locaux. Utilisation des ventilateurs dans les bureaux d'1 agent, et pour les autres, si nécessaire. L'ISST les déconseille, en application des consignes sanitaires nationales, surtout si recyclage air intérieur. Evidemment, ils peuvent être utilisés si inconfort.

Le Directeur désapprouve la réception « drive » (discrédit sur la Fonction Publique, inégalités, files d'attente se créent...)

Pas de réception physique à l'ordre du jour pour l'instant. Possibilité de RDV téléphonique ou de rappel des usagers via e-contact ou courrier déposé dans les boîtes aux lettres (situations d'urgence à traiter au cas-par-cas).

Un syndicat (FO) demande quand même pourquoi, à l'instar des grandes surfaces, on ne reprend pas l'accueil physique...

La CGT évoque le cas de Lézignan à propos des règles sanitaires, le Directeur va les contacter dès aujourd'hui.

ARTT/Congés :

La DG est ferme sur l'interdiction de poser un congé le 22/5, à la place de l'AAE prévue. Elle l'est également sur la perte des jours de report 2019 non posés après le 3/5 comme expliqué plus haut.

Une audioconférence est prévue entre les Directeurs locaux et la DG cet AM sur le sujet. Notre Directeur doit faire remonter nos revendications (reports sur CET ou payés, AAE le 13/7 et congé le 22/5).

Le Directeur a demandé aux CDS de valider les positions des agents, la **calculatrice** a été fournie, avec un dispositif d'arrondi « bienveillant ». C'est quoi exactement « bienveillant », ça ne veut rien dire, **de la transparence « SVP » !** Sur cette perte des jours de congés, le Directeur précise que la DG reste ferme, mais que la Direction locale peut essayer de « biaiser ». Ca veut dire quoi exactement « biaiser » ? Pour l'instant tous les cas remontés à notre direction locale sont résolus contre les agents !!

La CGT évoque par exemple le cas d'un agent présent tous les jours sur une mission non prioritaire, et de l'injustice qui en découle vis-à-vis des congés et primes. Le Directeur étudiera les cas conflictuels (les OS lui en promettent beaucoup, des conflits apparaissant déjà). A nous de faire remonter les inégalités et répondre précisément à votre chef dès qu'il vous demande de confirmer vos jours « non travaillés » (voir introduction du tract).

Planning des visites de sites :

- Sézanne 26/5 AM
- Lézignan 28/5
- Narbonne 29/5
- Limoux 2/6
- Cité 3/6 matin et AM (2 équipes)

Budget CHS :

Un peu plus de 46 000€ disponibles, pour formations, mise en conformité incendie, et suggestions à venir des OS CHS. 2 réunions à venir en juin : l'une pour le budget CHS, l'autre spéciale fiches de signalement (non présentées aux OS CHS depuis fin 2019).

Restauration :

Le RIAC propose depuis le 25/5 des repas à emporter, un message aux agents a été demandé à la Direction + info sur Ulysse 11. A Narbonne, le prestataire va être relancé ; une disposition des tables et chaises à

l'extérieur va être étudiée (vue sur d'autres sites). La Direction va contacter M. Blanquin.

Aucune nouvelle pour les TR/carte Apetiz contrairement à d'autres ddfip.

Télétravail :

Attributions doubles écrans (recyclage) en cours.

PC portables :

- 11 à répartir prochainement, demande des priorités aux CDS pour répartition

- 12 attendus (stagiaires)

- commande doit arriver semaine prochaine

- la Direction a fait le tour des SIE pour leurs demandes
- le CDC va continuer à être doté ainsi que les agents SPF
- les SIP continueront à être dotés, mais le traitement des 2042 demande néanmoins beaucoup de présentiel.

Le décret du 5 mai sur les dispositions réglementaires du télétravail n'est pas satisfaisant :

- co-working (n'importe quel lieu privé peut être utilisé)
- de 2 jours à 5 par semaine désormais selon des « circonstances particulières » (au lieu de 2 ou 3).
- crédits alloués insuffisants ; personnels handicapés plus sollicités
- pas de prise en charge des frais personnels (internet, assurances, équipement du lieu...)
- utilisation de l'équipement personnel des agents, la DG n'est plus tenue de le fournir ...

Pas d'informations à la DG à ce jour sur la mise en place du processus.

Reprise du travail :

- Les contrôles fiscaux (CF) pro peuvent reprendre si les conditions sont respectées. Ils examineront les cas restés en suspens et referont du contrôle sur les « fraudeurs » (réunion avec les CDS demain matin pour définir les orientations de la politique départementale du CF, en ciblant les entreprises qui ont « abusé » et en étant bienveillants pour les PME/TPE en réelle difficulté).
- recouvrement forcé : « discernement et bon sens » -> s'occuper des interruptions de prescription en premier, dès la possibilité de reprise, pas de « brutalité » dans la reprise des poursuites (ATD, saisies etc.)

Prochaine réunion 04/06 ; clôture de la réunion à 11h15.

La CGT Finances Publiques 11 attire l'attention des collègues à ne se laisser faire en aucune circonstance malgré la situation.

.... Bref dès maintenant luttons contre ces injustices et préparons notre contre-offensive ! Nous rappelons qu'un préavis de grève national est posé jusqu'en juillet.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Envoyez des mails à la fois à cgt.ddfip11@gmail.com et à cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>